

Echos de **MONTENDRE**



RETOUR SUR 2018

RÉNOVATION DU QUARTIER DE LA GARE

RENFORCEMENT DE LA DIGUE DU LAC

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

Sommaire

- 2 ÉDITORIAL
- 3/4 TRAVAUX ET CADRE DE VIE
- 4/5 VIE MUNICIPALE ET CITOYENNE
Conseil municipal du 11 décembre
Réunion publique municipale
- 6 VIE MUNICIPALE ET CITOYENNE
Réunion publique municipale
Philippe Chauchet vous salue bien
- 7 VIE MUNICIPALE ET CITOYENNE
Montendre ville étoilée
Montendre ville amie des sa-
peurs-pompier
- 8/9 L'ABÉCÉDAIRE 2018
- 10 VIE ASSOCIATIVE
Portes ouvertes MSAP
La médiathèque s'anime
Choucroute Sulz
- 11 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ
Foire du 11 novembre
Octobre rose
- 12/13 HISTOIRE ET PATRIMOINE
Centenaire de l'armistice de 1918
- 14 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ
La démocratie expliquée aux plus
jeunes
Noël pour tous
- 15 COMMUNES ASSOCIÉES
- 16 BON À SAVOIR/ AGENDA



Mes chers concitoyens,

En ce début 2019, permettez-moi de vous adresser à chacun mes vœux sincères : que cette nouvelle année vous apporte santé et prospérité, et qu'elle voie la réalisation de vos projets.

A titre collectif, je vous souhaite à tous une année sereine et constructive, où l'écoute et le dialogue priment, pour une meilleure cohésion de tous.

Ces dernières semaines ont été compliquées, mettant face à face des groupes aux visions divergentes. Nous n'avons eu bien heureusement à déplorer aucune violence, mais le climat ambiant fut parfois pesant, avec des ressentis douloureux, de part et d'autre.

Pour ma part, j'ai reçu et écouté tous ceux qui le souhaitaient, dans le seul objectif de maintenir la paix, l'ordre et la cohésion dans notre petite ville. J'ai fait en sorte que l'activité économique souffre le moins possible des diverses manifestations organisées sur la voie publique, sans jamais pour autant entraver la liberté d'expression et de manifester.

N'oublions jamais, mes chers concitoyens, que, quels que soient les désaccords qui peuvent exister entre les uns et les autres, nous sommes amenés à partager le même espace public, à vivre les uns avec les autres, ensemble : apprenons à nous respecter et acceptons de dépasser nos différends !

Tel a été le message que j'ai porté lors de mes vœux au repas du CCAS qui a ouvert la nouvelle année dans la convivialité et la bonne humeur. C'était là l'une des dernières grosses manifestations organisées dans notre salle des fêtes avant sa fermeture fin février pour une longue période de travaux. Construite en 1976, la salle municipale n'a pratiquement pas été remaniée depuis... A Vallet, pendant ce temps, les travaux de la salle des fêtes vont déjà bon train.

Les travaux du boulevard de Saintonge et de la rue du Bois des Granges sont terminés et l'avenue de la Gare a bénéficié d'une « remise en beauté » indéniable : cette entrée de Ville, enfin mise en valeur, sera encore plus agréable dès que les nombreux végétaux plantés s'épanouiront.

D'autres chantiers et projets requièrent toute notre attention, nous vous en tiendrons régulièrement informés.

Bonne et heureuse année à tous !

Patrick GIRAudeau

Maire de MONTENDRE

**Nouveauté 2019 : le free music
passe à 3 jours, pour encore plus
de musique et de fête !**



Avenue de la Gare

D'importants travaux ont permis d'embellir cette rue située en entrée de ville. Les trottoirs ont été entièrement refaits, le soutènement de la voie et les escaliers qui accèdent à la contre-allée également. Des espaliers destinés à supporter des végétaux grimpants ont été implantés ainsi que du mobilier urbain de couleur bordeaux.

En lieu et place de la maison garde-barrière, un terre-plein a été aménagé avec des accès piétons. L'ensemble sera engazonné et fleuri.



Réfection de la digue du lac

Année après année, le lac s'élargissait, gagnant sur les espaces périphériques et rognant de plus en plus l'allée Jamain. Des travaux colossaux d'empierrage ont été réalisés afin de contenir cet étalement du lac. Pas moins de 500 tonnes de grosses roches ont ainsi été déposées par les engins de l'entreprise Taphanel pour renforcer la digue.



Ces travaux, en faisant diminuer momentanément le niveau des eaux (- 80 cm environ), ont par ailleurs permis de constater le mauvais état du système d'empellage du lac (situé à l'angle de l'espace où se situait le chalet du lac). Une étude a été demandée au service d'ingénierie du syndicat départemental de la voirie qui va proposer des

solutions adaptées pour réparer durablement ce dispositif.

Réaménagement de la salle des fêtes de Montendre

Le 11 avril 2018, le conseil municipal adoptait une autorisation de programme/ crédit de paiement et l'opération n°235 " amélioration énergétique de la Salle Municipale de Montendre ".

Depuis le mois de septembre, le cabinet d'architecture SODA architectes a travaillé sur un pré-programme pour :

- Mettre en œuvre le programme de travaux d'économies d'énergie et de recours aux énergies renouvelables (Conseil municipal du 26 octobre 2015),
- Mettre aux normes d'accessibilité handicapé cet établissement recevant du public ;
- Rendre autonomes les locaux mis à disposition de la Lyre Montendraise par rapport au reste de l'établissement
- Modifier l'espace scénique en créant des loges et un espace de rangement de matériel ;
- Remettre aux normes l'office ;
- Réhabiliter les sanitaires ;
- Rénover l'espace bar ;
- Réaliser divers travaux de remise aux normes (électricité, plomberie) et d'embellissement (peinture).

Lors de la séance du 11 décembre, le Conseil Municipal a approuvé l'Avant-Projet Définitif d'un montant prévisionnel d'investissement de

11 87 682,75 € HT, ce qui lui permet de solliciter des subventions et de déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme et de travaux nécessaires.

Boulevard de Saintonge

La dernière tranche, qui va du carrefour des pompiers au rond-point de l'Europe est achevée. L'ensemble de la chaussée et les trottoirs ont été refaits, une piste cyclable créée. Un terre-plein a été aménagé en face de la sortie du centre commercial pour obliger les véhicules à respecter l'interdiction de tourner à gauche.

Le haut de la rue du Bois des Granges a aussi bénéficié d'importants travaux : réfection de la chaussée et réfection des trottoirs.



Carrefour du boulevard et de la rue du Bois des Granges

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2018

Tarifs des cantines



Les tarifs cantine de Montendre, Chardes et Vallet au 1^{er} janvier 2019 ont été réactualisés comme suit (maintien es tarifs élèves dans les cantines de Montendre):

	<u>2018</u>	<u>2019</u>
<u>Montendre</u>	2,40 €	2,40 €
<u>Chardes et Vallet</u>	2,20 €	2,25 €
<u>Adultes</u>	3,25 €	3,25 €

Convention de partenariat « PEDT (organisation du temps scolaire 4 jours) labellisé « plan mercredi »



Le retour à la semaine de quatre jours voté unanimement dans les conseils d'écoles en 2017 a amené la fin des TAP. Pour autant, parce que les TAP permettaient de découvrir de nouvelles activités, mais aussi parce que les commissions PEDT offraient un espace d'échanges entre les intervenants gravitant autour de l'école, un dispositif relais appelé « Plan Mercredi » est proposé par les services de l'Etat depuis juillet 2018. Outre son ambition éducative, il prend le relais des anciens financements destinés aux TAP. Afin de pouvoir en bénéficier, la communauté éducative a travaillé un projet (PEDT) de qualité, dans la continuité du précédent, et dont la mise en œuvre auprès des enfants

a été proposée et définie par LA Maison Pop'.

Deux axes prioritaires ont été définis :

- Développement de l'ouverture culturelle :

Découvrir de nouvelles activités

Développer de nouvelles capacités grâce à l'éducation populaire, valorisation de savoir-faire et savoir-être

- Apprentissage du vivre-ensemble :

Augmenter l'aptitude à collaborer au sein d'un collectif qu'est l'école

Intégrer et s'adapter aux besoins des enfants porteurs de handicaps.

Ainsi, LA Maison Pop' propose, tous les mercredis matins, des temps d'activités spécifiques dans le cadre de l'accueil collectif de mineurs. La labellisation lui permet de percevoir de 1 € de Prestation de Service par heure enfant réalisée le mercredi matin de la CAF au lieu de 46 centimes actuellement. Par ailleurs, cela lui permet de bénéficier de taux d'encadrement dérogatoires.

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale, l'Inspection d'Académie et les conseils d'école concernés ont validé la proposition conjointe du SIVOS, de la commune et LA Maison Pop' déposée en octobre 2018, pour une période de 3 ans. Le conseil municipal a lui-même validé cette convention en séance publique.

Création de poste pour remplacement d'un agent partant à la retraite

Pour anticiper le départ à la retraite d'un agent de la Police Municipale, le conseil municipal a décidé de recruter un nouvel agent au 1^{er} janvier 2019 afin, d'une part, de permettre à l'agent recruté s'effectuer les formations nécessaires à son agrément avant la date de départ à la retraite et, d'autre part, de permettre une période de "tuilage" sur le poste. Il est donc créé, à compter du 1er janvier 2019, un poste de Gardien-brigadier de Police Municipale à temps complet.

Convention à passer avec l'association Solidarités Jeunesses Internationales



L'association Maison des Bateleurs Solidarités Jeunesses exerce ses activités dans des locaux mis à disposition par la Commune de Montendre dits Maison Bonnet et son

VIE MUNICIPALE ET CITOYENNE

terrain d'emprise.

Cette association d'Éducation Populaire a notamment pour but de « promouvoir la participation volontaire de tous pour agir :

- pour un développement local soucieux de l'individu, de l'environnement, du patrimoine culturel,
- pour un décloisonnement inter-génération, interculturel, international,
- pour une construction concrète de la Paix

Et de soutenir l'action du Mouvement National dans la région. »

Il existe aujourd'hui un partenariat établi et stable avec cette association à but non lucratif et dont l'activité présente un intérêt local avéré.

Afin de permettre la stabilité et la pérennité de son action tout en fixant les règles régissant les rapports de la Commune et de l'association dans la gestion des biens mis à disposition, le Conseil municipal a adopté une convention encadrant cette mise à disposition. D'une durée de 3 ans, elle prévoit par exemple, pour l'association, la prise en charge et le suivi des contrôles et visites réglementaires liées à la sécurité, le gardiennage et de la surveillance des locaux, l'acquittement des impôts et taxes relatifs aux bâtiments ainsi que les abonnements aux réseaux divers, etc.

Elle ne peut pas entreprendre de travaux autres que d'entretien sans autorisation de la Commune. En échange, celle-ci met à disposition gratuitement ces locaux et prend en charge les gros travaux tels que prévus à l'article 606 du Code Civil.

REUNION PUBLIQUE MUNICIPALE DU 22 NOVEMBRE

Mi-novembre, la municipalité a présenté le bilan de l'année écoulée et les projets à venir au cours de sa réunion publique annuelle. Après les exposés, les administrés ont pu interroger les élus sur les sujets qui les préoccupent.

Plusieurs dossiers ont été développés par les élus : travaux du boulevard de Saintonge et de l'avenue de la Gare (voir en page 3), réaménagement de la salle des fêtes de Vallet (p 14), voici les autres :

Quartier Tivoli

La commercialisation, lancée à l'automne 2016, va bon train : sur les 18 lots proposés, 2 lots sont déjà construits, 2 nouveaux Permis de construire ont été validés et l'ensemble des autres lots ont été réservés ou ont déjà fait l'objet de compromis de vente.

MSAP

Depuis le mois de mai, les travaux de réaménagement de la gare en Maison de Services au Public sont en cours.

De nombreux opérateurs (CAF, MSA, Pôle-Emploi, CPAM, CARSAT, La Poste, Ville de Montendre, SNCF et Mission locale) se sont engagés dans cette démarche avec le centre social LA Maison Pop', labellisé MSAP, et qui sera le porteur et l'animateur de cette structure dans des locaux mis à disposition par la Commune de Montendre.

Le rôle des MSAP est de délivrer en un lieu unique, une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. Les usagers y sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne : information et accompagnement sur des démarches spécifiques. Les Maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques.

Les travaux ont pris du retard et la réception des travaux n'est pas attendue avant l'été prochain.

Extension de la gendarmerie

En 2014 le conseil municipal validait le principe du maintien du service public de gendarmerie, en acceptant l'accueil des effectifs de Montlieu-la-Garde. Le projet prévoyait deux phases :

- une phase provisoire (depuis septembre 2011) pendant laquelle Montendre met à disposition des bureaux en préfabriqués, un logement communal gendarme adjoint volontaire.

L'hébergement des effectifs de Montjoie-la-Garde est assuré par l'Etat, dans le parc locatif privé.

- une phase extension avec création de locaux définitifs (extension de casernement et 6 logements de type pavillonnaire) pour accueillir à terme 13 sous-officiers et leurs familles et 3 gendarmes adjoints volontaires.

L'avis d'appel à la concurrence pour la maîtrise d'œuvre a eu lieu en octobre et l'architecte a été choisi en décembre.

Zone MORGAN

L'aménagement de la tranche 2 de la ZAE de la Briqueterie (zone communautaire) sur l'ancien site Morgan Thermic est prévu pour livraison novembre 2019. Il s'agira de 10 lots d'une surface de 1000 à 2000 m² aménagés par la CDCHS.

Maison du canton

A partir du 1^{er} janvier 2019, conformément à l'engagement pris avec les communes du SIVOM, et suite à la dissolution de celui-ci, la Maison du canton devient propriété communale et l'ADMR continuera à y être hébergée à titre gratuit.

Vie scolaire

Les effectifs sont en nette hausse : on passe de 84 élèves à la maternelle à 100 et de 174 élèves à l'école élémentaire à 182.... réouverture d'une classe à la maternelle et pas de fermeture à l'école élémentaire malgré les craintes du début d'année.

Cinéma

Après un an d'ouverture, le fonctionnement s'avère très satisfaisant avec 10 214 entrées enregistrées et sur cette période, 70 animations proposées par Clap ou ARTEC.

Augmentation des exigences préfectorales en matière de sécurité



Installation de blocs béton anti-bélier pour la foire du 11 novembre

L'organisation des grands rassemblements type foire 11 novembre ou free music réclame de nouveaux dispositifs avec des surcoûts importants et moyens humains mobilisés en hausse. Cette année, ce surcoût pour la foire du 11 novembre a été d'environ 10 000 €.

Nouvelle réglementation de la Défense Incendie

La commune est responsable et doit pouvoir doter et assurer la défense incendie de chaque secteur sous peine que des terrains aujourd'hui constructibles ne le soient plus. Il s'agit donc d'un nouveau point à examiner désormais lors de demandes de certificats d'urbanisme. La règle est la suivante :

En zone urbaine : un point d'eau 60m³/h à 1 bar, à moins de 200 m

En zone rurale, l'arrêté est dégressif : point d'eau 30 m³/h à 1 bar, à moins de 400 m des constructions (sauf ERP où s'appliquent les règles de zone urbaine).

La défense incendie peut se présenter sous la forme

- soit de bornes à incendie (débit suffisant et canalisations

suffisamment dimensionnées),

- soit avec des réserves d'eau (à ciel ouvert ou enterrées) réalisées sur parcelles communales.

La commune de Montendre est plutôt "bonne élève", ayant créé 15 nouvelles bornes ces dernières années au gré des aménagements réalisés, son territoire dispose au total de 75 points d'eau réglementaires.

Elle a demandé à la RESE de réaliser un dossier "schéma départemental" avec des prescriptions, précisant l'état et le débit des réseaux existants afin que les services communaux disposent d'une carte précise de la défense incendie, présentant les zones actuellement couvertes et celles qui ne le sont pas encore ainsi que les aménagements envisageables.

Finances publiques

La taxe d'habitation va être progressivement supprimée sur trois ans, entre novembre 2018 et novembre 2020.

Ainsi, les contribuables qui ne dépassent pas certains plafonds de revenus* bénéficient :

- d'une première baisse de 30 % de leur taxe d'habitation 2018 ;
- d'une seconde baisse de 65 % de leur taxe d'habitation 2019 ;
- d'une exonération totale de taxe d'habitation 2020.

Le montant prévu du dégrèvement en 2020 sera de 445 023 € (89,92% des foyers exonérés)

L'Etat a annoncé que les communes seront compensées à l'euro près, ce qui signifie que la commune sera désormais dépendante des dotations de l'Etat qui vont passer de 30 à 45 % des recettes de son budget.

** Pour profiter de ce gain de pouvoir d'achat, le niveau de ressources ne doit pas excéder 27 000 € de revenu fiscal de référence (RFR) pour un célibataire ; 43 000 € pour un couple ; 49 000 € pour un couple avec un enfant ; 55 000 € pour un couple avec deux enfants ; à partir de trois enfants, le seuil est de 76 000 €.*

Philippe Chauchet vous salue bien...

Après 36 années de bons et loyaux services, le brigadier chef Philippe Chauchet a officialisé son départ à la retraite en présence de sa famille, de ses collègues et anciens collègues et des conseillers municipaux. L'occasion pour Patrick Giraudeau de le remercier pour son sérieux et son engagement sans faille et de louer ses qualités humaines : " Tu savais être ferme quand c'était nécessaire mais dans le cadre de tes missions, parfois délicates, tu as toujours privilégié le dialogue et l'écoute, avec calme et sang-froid. (...). Certaines situations sont difficiles, parfois choquantes, il faut savoir les affronter... Tu n'as jamais flanché, tu as toujours assumé tes responsabilités."

Puis ce fut au tour de Guy Rault, le collègue de toujours, de remercier son binôme pour sa confiance et l'estime réciproque dans laquelle ils ont travaillé ensemble.



Un joli moment d'émotion partagée

Philippe Chauchet a quant à lui remercié chacun pour ces moments de travail partagés, les bons et les moins bons. Il part la tête emplie de souvenirs, avec la satisfaction du devoir accompli...

Une nouvelle vie s'ouvre à lui dont il entend profiter pleinement au côté de son épouse Liliane, de sa famille et de ses nombreux amis.



Les conseillers municipaux entourent Michel Lathière et Patrick Giraudeau qui affichent fièrement le diplôme remis par Alain Fleury (délégué local de l'ANPCEN).

Montendre ville étoilée : l'étoile maintenue !

Pour la seconde fois, l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'environnement nocturnes) a confirmé les efforts réalisés par Montendre en matière de lutte contre la pollution lumineuse nocturne.

Notre commune demeure ville étoilée, la seule en Haute Saintonge à pouvoir afficher ce label !

Cette étoile valorise l'action communale : réduction des nuisances lumineuses pour les humains et l'environnement, mais aussi économies d'énergie et budgétaires.

Depuis plusieurs années, la commune a mis en œuvre une politique volontariste de diminution de l'éclairage public, passant d'abord par des régulations, des choix différents d'équipements, avant de décider en juin 2012 d'éteindre les points lumineux publics entre minuit et 6h du matin dans la plupart des rues montendraises.

D'autres mesures ont été prises depuis, telles que le recours systématique à des éclairages leds chaque fois que des travaux neufs d'éclairage public sont engagés.

Très récemment, 35 horloges ont été changées, ce qui rendra les horaires d'allumage et d'extinction beaucoup plus précis et permettra aussi de les commander via un smartphone sans intervention technique extérieure.

Ces mesures ont permis **d'économiser 40 000 € en 2017...** Un geste conséquent pour la planète et pour le budget communal ! Elles sont aussi très bénéfiques pour la biodiversité et nous permettent de retrouver **le plaisir de la nuit**, du simple spectacle de la voûte étoilée...

Sapeurs-pompiers volontaires: l'engagement de la commune récompensé

Samedi 15 décembre, Patrick Giraudeau maire de Montendre et Elisabeth Diez sa première adjointe, accompagnés du capitaine Christophe Tessonneau, chef du centre de secours de Montendre, se sont rendus à La Rochelle, pour la célébration de la **Sainte-Barbe**.

Après la revue des troupes et les dépôts de gerbe en hommage aux pompiers décédés en service, le préfet a procédé aux remises de décorations.

Montendre a été distinguée et a reçu le label « **employeur partenaire des sapeurs-pompiers** » en remerciement de sa contribution à l'effort de sécurité civile et de son implication aux côtés du service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Depuis une vingtaine d'années, en effet, Montendre a fait le choix d'encourager le volontariat de manière à assurer la permanence des secours : cela passe par le **recrutement de sapeurs-pompiers volontaires** dans les services chaque fois que c'est possible ; ceux-ci sont ensuite autorisés à intervenir durant leur temps de travail. Ce choix a forcément un impact sur le fonctionnement des services municipaux : ces interventions représentent environ 500 heures cumulées d'intervention pour l'ensemble des agents concernés (5 agents des services

techniques) mais aussi un calage des gardes pompiers de manière à permettre la continuité du travail des services techniques, etc.

En contrepartie, la commune bénéficie de la gratuité des renforts pompiers à l'occasion des grands rassemblements, du recours aux compétences du SDIS 17 en matière de formation à la sécurité et aux secours pour ses agents et bien sûr la certitude quant à la permanence des secours sur son territoire.



Le capitaine Christophe Tessonneau, Patrick Giraudeau et Elisabeth Diez

Crédit photo : Pierre Le Droumaguet



A comme... Accueil de Loisirs les 7 Chevaliers : l'éducation populaire ne prend pas de vacances !



B comme... Boulevard de Saintonge : de nouveaux aménagements aux carrefours



C comme... Crypte de l'église St Babylas consolidée et rénovée par plusieurs chantiers Solidarités Jeunes



D comme... Démolition de la maison garde-barrière en entrée de ville



E comme... les nouveaux Electeurs de 18 ans qui ont reçu des mains de Patrick Giraudeau leur carte d'électeur et le livret du citoyen.



F comme... 4e Forum des associations : un moment d'échanges pour s'informer et découvrir a vitalité associative.



G comme... Gratiféria ou comment consommer différemment... Donner au lieu de jeter ou de vendre, utiliser des objets d'occasion plutôt que du neuf.



H COMME HOSHI, venue chanter ses tubes au Free Music

Credit photo Johan Sitz



I comme... Identité : environ 1800 demandes (cartes d'identité et passeports) déposées à la mairie en 2018



J comme Jumelage avec Onda : une solide amitié

Credit photo Nathalie Chatelet



K COMME Kyrielle de décorations pour les sapeurs-pompiers montendrais le 14 juillet



L COMME... les 7 Labyrinthes du Parc Mysterra ouvert en mai



M COMME... les Motards speed-cools : une histoire de passion et d'amitié

Crédit photo : N. Chatelet



N COMME... Noël pour tous, la fête des enfants proposée par le CCAS



O COMME les œuvres naturelles de Bob Vershueren

Crédit photo : V. Sabadel



Q COMME le Quartier Tivoli qui prend forme



R COMME Rollers : championnat de France marathon



S COMME un Self à l'école élémentaire



T COMME le Tour cycliste Poitou -Charentes an août

Crédit photo : N. Chatelet



U COMME Ubu roi d'Alfred Jarry par la Cie Gnômes Attack au festival Drôles de Mômes



V COMME Montendre labellisée Ville Fleurie



X comme The Soulphoenixs qui tournent leur 1er clip au château de Montendre



Y COMME Youtube : LA Masion Pop' a sa propre chaine où "paroles de jeunes" diffuse son clip contre le harcèlement.



Z COMME ZAE : la 2e tranche est prévue pour la fin 2019 sur l'ancien site Morgan Thermic

PORTES OUVERTES Maison de services au public (MSAP)



Traiter son dossier retraite ou sécu avec un conseiller en vis-à-vis, c'est l'opportunité qu'ont saisie une trentaine d'habitants en participant aux portes-ouvertes de la MSAP de Montendre. Quelle que soit la difficulté, tous sont repartis avec des réponses à leurs questions ou leur problème réglé. Bonne humeur en plus !

La CPAM, lundi, et la CARSAT, mardi, avaient répondu à l'invitation de LA Maison Pop'. Ces services font partie des opérateurs qui se sont engagés dans l'aventure MSAP et qui ont fait confiance à LA Maison Pop' pour porter ce service de proximité sur le bassin de vie de Montendre.

L'association participait pour la deuxième année consécutive aux journées nationales « portes-ouvertes des MSAP ». Nul ne conteste que les MSAP manquent encore de notoriété – à quand une campagne nationale de communication télévisée ? Pourtant les besoins existent, la preuve : les portes-ouvertes de la MSAP de Montendre ont été suivies d'une dizaine de RV avec les agents d'accueil de LA Maison Pop'. L'objectif de faire connaître la MSAP aux Montendrais est donc en passe d'être atteint.

D'ores et déjà, l'association a contractualisé avec la CAF, la MSA, Pole-emploi, la mission locale, La Poste, CPAM, CARSAT, Titres d'État, Finances publiques (impôts). Elle est également labellisée point d'appui à la vie associative. Depuis septembre 2018, elle participe à l'expérimentation en Haute-Saintonge du Point d'accès aux droits (problèmes administratifs ou juridiques). Et porte l'initiative d'un réseau pour l'inclusion numérique. Sans oublier un projet de tiers-lieu...

On le voit, l'association s'engage résolument pour un bien-vivre en milieu rural.



La médiathèque anime



Le 31 octobre dernier, la médiathèque municipale proposait aux enfants un après-midi récréatif sur le thème de l'automne. Après la lecture d'un conte, ils ont participé à un atelier créatif où, aidés des mamans et des bénévoles de l'association, ils ont pu réaliser un joli photophore aux couleurs automnales ainsi que le hibou héros du conte, en pomme de pins. Lectur@média organise ainsi régulièrement, des animations destinées aux enfants où se mêlent histoires et activités manuelles et artistiques qui rencontrent toujours un franc succès.

Ein Prosit !

Le Comité de jumelage avec Sulz am Neckar avait organisé un repas dansant le 1er décembre à Coux. Cette soirée a rencontré un grand succès : salle remplie, excellente ambiance, très bonne choucroute...

Cette soirée dansante montre la pérennité du Comité, toujours bien vivant pour faire vivre l'amitié entre Montendre et Sulz am Neckar depuis plus de quarante ans comme l'a rappelé dans son discours Annick Brard président du Comité.

Et comme les échanges se conjuguent à tous les âges, des collégiens se préparent quant à eux à participer aux festivités du Carnaval sulzois en février.



FOIRE DU 11 NOVEMBRE

L'organisation de cette nouvelle édition a été compliquée par de nouvelles directives préfectorales qui exigeaient notamment l'installation de dispositifs antibéliers fixes ou mobiles : des plots bétons et des véhicules anti-béliers avec agents de sécurité ont donc été positionnés sur les lieux à contrôler, engendrant un surcoût de la manifestation (plus 10 000 €) et un surcroît de travail pour les services techniques.

Malgré tout, la foire s'est déroulée sans anicroche et a même bénéficié d'une fenêtre météo particulièrement agréable. Les promeneurs ont pu profiter de cette belle journée et des nombreux stands, mais aussi admirer les animaux du foirail, faire une pause au café pop du centre social La maison Po, etc.

Comme chaque année, le dispositif de sécurité a été rendu possible par la participation des bénévoles associatifs et des agents communaux, mobilisés pour l'événement.

Grâce à leur implication, dès le lundi matin, tout avait été nettoyé, et Montendre avait retrouvé sa physionomie habituelle.



Convivialité au café Pop



Des promeneurs et acheteurs toujours nombreux



Sourires...



Traditions...



Émerveillement

OCTOBRE ROSE

Environ 50 marcheuses et marcheurs ont participé aux randonnées proposées dans le cadre de ce mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Le départ était donné cette année au bas de la maison du parc Mysterra, sur les bords du lac...

Ce qui a donné l'occasion d'une sympathique photo devant SuperMinotaure. Une belle météo et de magnifiques circuits forestiers ont ravi les nombreux marcheurs. Au retour, les attendait un goûter et notamment un splendide et savoureux gâteau "octobre rose" confectionné et offert par Rebecca Roszak.

Ce rendez-vous festif et sportif a aussi permis de collecter des fonds au profit de la Fondation Bergonié engagée dans la lutte contre les cancers.



Merci à Stéphanie Albert pour le tracé et le guidage des circuits



Octobre rose à Montendre : des manifestations organisées à l'initiative du CCAS de la commune de Montendre, avec le concours de La Maison Pop' et de nombreuses associations.

100 ans après la 1ère guerre mondiale, les paroles de Poilus résonnent ...

A l'occasion du centenaire de la fin de la première guerre mondiale, la commune de Montendre a voulu commémorer à sa façon cet événement... avec la participation active d'un citoyen et artiste local, Claude Locussol et les élèves de cours moyen de Gaëlle Lathière.

Les traditionnelles cérémonies commémoratives se sont tenues à Vallet puis à Chardes et Montendre, où, après l'appel des morts et la lecture des discours, des élèves de la classe de **Gaëlle Lathière** ont lu des extraits des carnets de Charles Robert, soldat jonzacais appartenant à la compagnie des 7èmes tirailleurs, 6ème bataillon, 24ème compagnie qui avait été mobilisé le 1er août 1914.

Ces choses-là ne s'oublient pas, elles restent gravées dans notre mémoire, il y a trop d'horreurs dans ce que nous avons vu.

Fantassin, mon frère, qui dans le cours des quatre années de cauchemar qui viennent de s'écouler, fut obligé comme moi de tuer face à face plusieurs fois peut-être ; te souviens-tu l'impression affreuse, l'impression de honte et de profonde miséricorde éprouvée à la vue de ta première victime, de ce semblable que tu ne connaissais pas, qui ne t'avait jamais rien fait, que de tes mains tu assassinas, éclaboussé de ce sang, qui dit-on, ne tache pas puisque défendre son pays est un devoir sacré.

Un moment chargé d'émotion et de recueillement.



Les anciens combattants et le conseiller départemental Bernard Seguin



L'hommage des élus

La cérémonie s'est poursuivie sur les rives du lac Baron-Desqueyroux, en contrebas de la Maison du parc Mysterra. C'est là que Claude Locussol a implanté sa **fontaine cinétique** fabriquée à partir de douilles d'obus de la première guerre mondiale et intitulée "A la mémoire de mon Grand-Père".



Lecture d'extraits du carnet d'un Poilu jonzacais par les élèves de Cours Moyen



Participation des enfants à Chardes

... et une fontaine cinétique leur rend un hommage pacifique au bord du lac



Le vibrant message pour la Paix de Claude Locussol

Claude Locussol travaille depuis une dizaine d'années sur ces machines dont le réglage peut s'avérer long et compliqué. Il a même dû abandonner certains prototypes irréalisables ! En général, il travaille avec des récipients en cuivre qu'il dessine et fait fabriquer à un artiste dinandier, une profession quasiment disparue.

C'est en retrouvant les pièces que son grand père maternel a ramenées du front et qui ont trôné sur la cheminée depuis son retour en 18 et jusqu'à sa mort qu'il a imaginé une fontaine avec ces chefs-d'œuvre de l'art populaire, très chargés d'histoire et de souffrance ... Les deux grands-pères de Claude Locussol, Albert Bouché et Gaston Locussol furent tous deux soldats pendant la grande guerre, l'un a fait Verdun, l'autre est allé jusqu'en Syrie.

Un siècle après, il leur rend hommage ainsi qu'à tous les Poilus, en mettant en scène leurs œuvres, pour apporter du rêve à qui les regardera. « *Je vous conseille de vous asseoir devant et de "bader" comme on dit en charentais (...). Les gens s'intéressent très peu aux monuments aux morts, surtout chez les jeunes. J'espère que les gens auront une pensée pour eux en regardant la fontaine. Ils découvriront ces douilles d'obus gravées par les poilus dans des conditions absolument horribles, c'était un moyen pour eux de fuir cette terrible réalité quelques instants, avant d'aller se faire massacrer par les marchands de bombes (...)* ».

Le cercle de généalogie Sud Saintonge a souhaité également marquer ce centenaire en publiant dans sa revue du mois de novembre un article consacré au Monument aux Morts de Montendre. C'est **Huguette Fedon** qui s'est consacrée



Un fontaine pour "bader" comme on dit chez nous...

à ces recherches dont voici un condensé...

A la fin de la 1ère guerre mondiale, la France a payé l'un des plus lourds tributs, avec 1,4 millions de tués et de disparus. Rendre hommage au courage des soldats morts pendant le conflit est une nécessité pour la population française. C'est ainsi que le Parlement décide, par la loi du 25 octobre 1919, de faire ériger un monument aux morts dans chaque commune. Entre 1920 et 1925 une

véritable vague de monuments recouvre la France avec plus de 30000 monuments construits...

A Montendre, un comité fut créé et ouvrit une souscription publique pour récupérer des fonds destinés à bâtir un monument. La population fut consultée et à une forte majorité désigna la place des Halles pour cette implantation.

Tout semblait parfait et les travaux allaient pouvoir commencer, mais... d'échanges de lettres, de disputes en tractations, de tractations en démissions et de démissions en pétitions, la chose s'avéra plus compliquée et le Comité du monument aux morts, le Conseil Municipal, les Anciens Combattants eurent du mal à se mettre d'accord...

Finalement tout s'arrangea et le 16 septembre 1922 le préfet autorisa l'érection sur la place des Halles du monument, qui fut inauguré le 24 juin 1923.

En 1959 il fut déplacé rue Jacques Baumont pour permettre l'aménagement du parking autour des Halles, puis en 2002, lors de la réfection de la rue Jacques Baumont, on l'implanta place Raymond Paillé près du monument des Déportés où il demeure.



Le monument a déménagé deux fois depuis sa création

La démocratie locale expliquée aux enfants

Patrick Giraudeau a reçu les délégués de classe du collège dans le cadre de leur formation, l'établissement avait souhaité les sensibiliser sur le rôle des collectivités en commençant par la Mairie.

L'objectif pour les délégués est de connaître les différents lieux où s'exerce la citoyenneté afin d'appréhender au mieux leurs fonctions de délégués. Dans un second temps, ils ont fait des exercices de prise de

parole en public, de réflexion, de restitution de parole afin d'exercer au mieux leurs missions de délégués de classe.

Patrick Giraudeau s'est prêté de bonne grâce à ce jeu de questions réponses qui s'est poursuivi avec les élèves de cours moyen de Gaëlle Lathière. Les questions, furent tour à tour sérieuses ou plus anecdotiques : Pourquoi devient-on maire ? Faut-il toujours s'habiller en costume ?...

Avec ses collègues Yves Poujade et Elisabeth Diez, M. le Maire a répondu à ces nombreuses interrogations, fier de présenter aux jeunes générations le travail de son équipe, mais aussi la satisfaction de gérer du collectif, de développer des projets et d'aménager la ville pour le bien public. Cette matinée aura peut-être créé des vocations et qui sait, parmi ces jeunes peut-être se trouvait le ou la futur-e maire de Montendre ?



Les délégués de classe du collège



Les cours Moyens de la classe de Gaëlle Lathière

Noël pour tous : solidaire et festif

De très nombreux enfants et leurs familles ont participé à cette fête, qui a pleinement atteint son objectif : réunir les enfants de la commune le temps d'un après-midi festif, dans une ambiance propre à l'esprit de Noël... Cadeaux, décors, spectacle, chants et goûter, tous les ingrédients étaient réunis ! Le père Noël en personne est venu rencontrer les enfants et leur distribuer des bonbons. Organisé à l'initiative du CCAS de Montendre et de Céline Briaud, NOËL POUR TOUS bénéficie d'un large partenariat associatif (LA Maison Pop', le secours catholique, la FCPE, Lecturamédia, le foyer du collège, etc.) qui est la clé de sa réussite !



Le bisou au père Noël



Les Segpa ont vendu leurs créations



La Chorale du collège dirigée par Monique Maison



Ateliers créatifs

GOLF-CLUB

Après 23 années de bons et loyaux services, Hubert Ducau a quitté la présidence du Golf-Club. C'est un triumvirat qui lui succède. Il est composé d'Yvon Sourdoulaud (qu'on avait déjà vu à la manœuvre lors de la réalisation du practice de Golf en 2011) à la présidence et de deux vice-présidents, Laurent Pillet et Bruno Barthe, des bénévoles impliqués de longue date dans la vie du club.

VALLET : réfection et remise aux normes de la salle des fêtes

Les travaux de réfection de la salle des fêtes de Vallet battent leur plein depuis plusieurs semaines.

C'est le gros chantier de l'année qui va permettre de moderniser cette salle tout en renforçant son confort : chauffage, isolation mais aussi en procédant à une remise aux normes (électrique et liée aux handicaps) nécessaire. Le sol de la grande salle a été démoli ainsi que la scène. La chape refaite et isolée. Les plafonds sont également complètement revus.

Cette salle des fêtes est très souvent réservée, tant pour des manifestations familiales qu'associatives et nul doute que ces importants réaménagements seront appréciés par ses nombreux utilisateurs... Encore quelques mois de patience !



Secrétariat des mairies annexes

Depuis la mi-décembre, en l'absence d'un(e) secrétaire, le secrétariat et l'accueil dans les mairies annexes n'est plus assuré comme d'habitude.

Pour Vallet, une permanence est assurée un samedi sur deux (les semaines paires) de 9h à 12h par M. le Maire délégué. A Chardez, Mme le Maire délégué assure une permanence mardi de 8h20 à 12h20 et vendredi de 8h20 à 12h20. En dehors de ces créneaux, merci de vous adresser à la mairie de Montendre 05 46 49 20 84.

CHARDES

Travaux : Les abords de la mairie annexe et des salles associatives ont été refaits. Les anciens trottoirs du bâtiment, à plusieurs niveaux, ont été démolis et remplacés par une belle terrasse en béton lavé, réalisée par l'entreprise Lafaurie. Ces travaux d'embellissement ont aussi permis de sécuriser l'espace pour les enfants qui utilisent les transports scolaires : ils ont plus de place pour la descente et la montée du bus, et le laurier rose qui ornait la façade a été retiré, à cause de sa grande toxicité.

Traditions : comme chaque année, juste avant les vacances de Noël, avec la complicité de l'amicale Chardaise et d'Alexandra Babin, agent communal responsable de la cantine, le père Noël est venu et a distribué des chocolats aux enfants au moment de la pause déjeuner.



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : le recensement est obligatoire.

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

- Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) *.
- Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET:

- 1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 – Munissez vous des documents numérisés suivants :

pièce d'identité et livret de famille.

4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».

5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE :

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'Etat.



AGENDA 2019... QUELQUES DATES

Mercredi 23/01: finale Départementale UNSS de Run & Bike

Samedi 16/02 : soirée Paella du comité de jumelage avec Onda

Dimanche 24/02 : randonnée la Forestière

Dimanche 10/03 : 81e course cycliste Bordeaux-Saintes

Free Music 2019 : plus de musique avec un jour de plus !

du 21 au 23 juin

Pour sa 19^e édition, le festival montendrais aura lieu sur 3 jours, du **vendredi 21 au dimanche 23 juin**. La programmation est en cours mais deux noms ont déjà été dévoilés : la chanteuse **Angèle** sera à Montendre samedi 22 et le rappeur **Orelsan** dimanche 23.

Vendredi 9 août : journée étape 81^e Semaine Fédérale Internationale de cyclotourisme de Cognac.

FORUM "COULEURS DE L'AGE EN HAUTE SAINTONGE" 29-30 mars 2019 - Centre des Congrès à Jonzac

Vendredi 29 mars 2019

9h : « Bien vieillir en Haute Saintonge » constituera le fil conducteur de cette matinée. Les thématiques retenues s'adressent à l'ensemble des élus, des professionnels du secteur médico-social, des représentants des associations,...

15h Spectacle "Du côté de chez soi" (sous réserve). Tout public et familial. Suivi d'un débat.

Samedi 30 mars

10h-18h : pour s'informer, connaître, découvrir, apprendre, donner son avis, être conseillé. **OUVERT A TOUS PUBLICS** pour permettra les rencontres directes avec les experts sur divers sujets: santé, retraite, soin des parents, logement, aides financières, emploi, formation, mobilité,...



DON DU SANG

Les dates des prochaines collectes pour l'année 2019 sont déjà fixées : **vendredi 29 mars, vendredi 28 juin, vendredi 27 septembre et vendredi 20 décembre 2019..**

Attention, en raison des travaux de la salle des fêtes de Montendre, elles auront lieu à la salle des fêtes de Soumèras.

